

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 53
En exercice : 53
Présents : 34



N°001

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 FÉVRIER 2023

L'AN deux mille vingt-trois, le 02 février, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 27 janvier 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville - Salle du Conseil municipal à 19H00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaients présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, MONTEIRO Miguel, BIDAL Damien, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE José, MESSEZ Marie-Françoise , DANDRIEUX Dominique , SACKHO Kourtoum, LEGENDRE Jérôme, ALLAIN Philippe, LOE Patricia, GODIN Guillaume, Adjoints au Maire

CHIKHDENE Zayen, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, SCHROEDER Cédric, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, FAUCHEUX Gilbert, HE Dominique, KARROUMI Sofienne, GUERRIEN Marc, KARMAN Jean-Jacques, BOUCHA Safia, NAULEAU Pierre-Yves, DAGUET Anthony, NEDELEC Soizig, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaients absents : REMY Marie-Pascale, AUGY Thierry, ANQUETIL Marie-Amélie, BUTT Zishan, DJEBBARI Nabila.

Excusé : GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete .

Représentés par :

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Madame Katalyne BELAIR

Madame Yasmina BAZIZ

Monsieur Lewis CHARTIER

Madame Nadège NIFEUR

Madame Christiane DESCAMPS

Madame Véronique DAUVERGNE

Madame Margaux HOUIS

Madame Sandrine DESIR

Monsieur Jean-Paul GILLY

Madame Fatima YAOU

Madame Mizgin OZHAN

Madame Solène DA SILVA

Monsieur Pierre-Yves NAULEAU

Monsieur Sofienne KARROUMI

Monsieur Zayen CHIKHDENE

Monsieur Pierre SACK

Monsieur Marc GUERRIEN

Monsieur Alain DESCAMPS

Monsieur Cédric SCHROEDER

Monsieur Michel HADJI-GAVRIL

Madame Kourtoum SACKHO

Monsieur Gilbert FAUCHEUX

Madame Soizig NEDELEC

Monsieur Damien BIDAL

Monsieur Philippe ALLAIN

Secrétaire de séance : Alain Descamps

DGA Administration Générale/ Direction du Conseil et des Affaires
Juridiques/Service de l'Administration Générale

**OBJET : Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil municipal du
jeudi 15 décembre 2022**

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Karine FRANCLET,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-15
et L.2121-26 ;

Après avoir pris connaissance du Procès-Verbal de la séance du Conseil municipal
du jeudi 15 décembre 2022, tel qu'il figure dans le rapport annexé à la présente
délibération.

Adoption à l'unanimité par 47 pour

DELIBERE :

APPROUVE le Procès-Verbal de la séance du Conseil municipal du jeudi 15
décembre 2022, tel qu'il figure dans le rapport annexé à la présente délibération.

DIT que le Directeur général des Services est chargé de l'exécution de la présente
délibération ;

DIT que la présente délibération sera transmise au représentant de l'État dans le
département, au titre du contrôle de légalité ;

DIT que cette délibération peut faire l'objet d'un recours soit gracieux auprès du
Maire d'Aubervilliers, dans les deux mois après la date de l'adoption de la présente
délibération, soit contentieux auprès du Tribunal administratif de Montreuil, au moyen
de la plateforme Télérecours (<https://www.telerecours.fr/>), dans un délai de deux
mois après l'adoption de la présente délibération ou dans un délai de deux mois
après le refus du recours gracieux que ce refus ait été explicite ou soit né du silence
gardé par la Ville pendant un délai de deux mois.

Reçue en préfecture le : 06/02/23

Accusé en préfecture :

93-219300019-20230202-lmc127610-DE-1-1

Publiée le : 06/02/23

Certifiée exécutoire : 06/02/23

Le Maire,

Karine FRANCLET



